



Paris, le 25 juillet 2025

Madame la Secrétaire Générale  
du ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire  
78 rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP

**Objet : Expression des besoins urgents et alerte sur la situation des agents (gestion de crise DNC)**

Madame la Secrétaire Générale,

À l'heure où les équipes continuent de faire face à une crise dont l'ampleur et la durée ne semblent toujours pas pleinement mesurées, nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points essentiels.

Il est indispensable que les agents puissent exprimer librement et clairement leurs besoins, tant sur le plan technique (matériel, outils, rémunérations, ND...) que sur le volet des ressources humaines. Cette expression est vitale pour identifier les freins au bon fonctionnement des services et instaurer un cadre professionnel plus soutenable.

Aussi, nous nous permettons d'insister sur plusieurs points :

**1. Le renforcement des équipes et l'accompagnement :**

Il est urgent et nécessaire de renforcer durablement les équipes, avec un soutien institutionnel clair (à l'image des déclarations ministérielles), un accompagnement psychologique, et des relais opérationnels adaptés.

Pour les départements dits "en zone" mais sans foyer (notamment les directions départementales de l'Ain et de l'Isère), la charge de travail reste très élevée (gestion des suspicions, suivi vaccinal, surveillance de zone...), sans que cela soit suffisamment pris en compte. L'Isère ne dispose aujourd'hui que d'une équipe de 6 à 7 agents, déjà surchargés hors période de crise. Ces petites structures sont particulièrement vulnérables.

Nous demandons à ce titre une révision du schéma de répartition actuelle des 3 ETP prévus : au regard des besoins, **4 ETP par direction départementale jusqu'à décembre** (2 techniques et 2 administratifs) nous paraissent nécessaires, quel que soit le type de structure.

**2. Gestion du temps de travail :**

Les agents sont régulièrement écrêtés au-delà de 10h/jour, en dehors des plages définies par le logiciel, et bientôt sur les heures supplémentaires (au 31/07). Cette situation est injuste et contre-productive.

Nous demandons la levée immédiate des plafonds, avec effet rétroactif si cela est possible, afin que l'ensemble des heures réellement travaillées soient prises en compte et rémunérées.

**3. Conditions de travail et reconnaissance :**

Les agents doivent pouvoir poser des congés dans un cadre souple, pour souffler et préserver leur santé mentale. De même, il est essentiel que les engagements pris en matière de reconnaissance et de valorisation soient suivis d'effets concrets.



Pour cela, des temps d'échange doivent être institués pour que les équipes puissent partager leurs difficultés et des outils adaptés doivent être mis en place pour faciliter les tâches quotidiennes, en tenant compte des contraintes opérationnelles.

L'épuisement professionnel est palpable et ne peut être ignoré.

Il est temps de reconnaître l'ampleur réelle de la crise, dans sa durée comme dans ses effets, et d'engager des mesures fortes à la hauteur des enjeux.

Vous remerciant par avance pour toute l'attention que vous porterez à ce courrier, nous restons disponibles pour échanger et contribuer à toute initiative constructive qui irait dans le sens d'une amélioration durable des conditions de travail.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

La secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH', with a large, stylized flourish at the end.

Martine Harnichard